

## « On ramassera la facture après »

Au cours d'une tournée éclair du triangle noir, Chrétien souligne la nécessité d'éviter les économies de bout de chandelle

DENIS ARCAND

Le premier ministre Jean Chrétien a fait hier une tournée éclair du triangle noir, traversant la zone sinistrée en évitant tout contact avec la population.

S'adressant aux journalistes à la fin de sa demi-journée au Québec, M. Chrétien a souligné la nécessité de ne pas faire d'économies de bout de chandelle : « Faites ce que vous devez faire et on ramassera la facture après. »

Ottawa paiera 19,3 millions sur les 35 premiers millions dépensés par Québec, puis 90% de toute dépense supplémentaire admissible. « C'est le même programme (de compensation aux provinces) qui a servi aux inondés du Saguenay et du Manitoba », a dit M. Chrétien.

Le gouvernement fédéral ne fait pas pour autant un chèque en blanc au Québec, mais M. Chrétien a indiqué que le temps de compter viendrait plus tard : « On débatera plus tard de ce qui est admissible ou pas. »

L'itinéraire de M. Chrétien fait penser qu'il n'avait pas envie d'être accusé de vouloir traire la crise du verglas comme une vache à lait politique. Son Challenger s'est posé à la base militaire de Saint-Hubert vers 10 h 15 et il est reparti vers 14 h après un tour d'auto à toute vitesse durant lequel il s'en est tenu à une courte visite dans un bureau régional d'Hydro-Québec à Saint-Hyacinthe, puis à une autre à la garnison de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Lors des inondations de la rivière Rouge, l'an dernier, M. Chrétien avait été accusé de vouloir se faire du capital politique avec les malheurs des Manitobains. Une image télévisée le montrant en train de lancer gauchement un sac de sable sur une digue avait été particulièrement dommageable.

Toujours terre à terre, M. Chrétien a vanté la présence militaire en soulignant l'apport des cuisines de campagne (« C'est pas mal mieux qu'avoir juste des toasts ») au bien-être des sinistrés, ainsi que l'appui considérable des troupes aux équipes d'Hydro-Québec.

La tournée éclair — essentiellement destinée à la consommation télévisuelle — a conduit le premier ministre à travers cinq municipalités parmi les plus touchées par la tempête de verglas. Le convoi de six véhicules poursuivi par quelques voitures de presse avait l'air du Daytona 500 ou de n'importe quelle course du Grand National Stock Car : la limo du PM et l'escorte a traversé Saint-Hilaire, Saint-Césaire et Marieville sans même ralentir.

Par contre, M. Chrétien a fait un arrêt au quartier général d'Hydro-Québec à Saint-Hyacinthe, où se fait la logistique du rebranchement du triangle noir.

Les gars d'Hydro avaient l'air contents de le voir.

— Avez-vous de l'électricité de Shawinigan ici ? a demandé M. Chrétien à la blague, une allusion aux vieux barrages de la Shawinigan Power qu'Hydro exploite toujours.

— On en aurait bien besoin, a répondu un des ingénieurs.

Avant que le directeur général régional, Marc Saucier, fasse son exposé de la situation au premier ministre, les journalistes ont été invités à quitter la salle.

En arrivant à la garnison de Saint-Jean, qui



Le premier ministre Jean Chrétien a été accueilli par le général Alain Forand hier, à son arrivée à la base de Saint-Hubert. M. Chrétien a effectué une tournée éclair du fameux triangle noir.

héberge maintenant 5000 personnes — militaires ou sinistrés — le PM a été accueilli par le commandant de la base, le lieutenant-colonel Robert Cantin. M. Cantin doit être un homme courtois : ce diplômé du Collège militaire de Saint-Jean n'a pas demandé à M. Chrétien si

c'était sa première visite depuis qu'il a fermé la seule école d'officiers francophone au Canada, il y a trois ans.

M. Chrétien était accompagné des ministres Art Eggleton et Marcel Massé, et des généraux Maurice Baril et Alain Forand.

## Dans l'ombre, Johnson veille au grain

MARIO FONTAINE

La caricature est féroce : Où est Daniel Johnson ? Que fait-il ? Est-il au courant de ce qui se passe ?, lit-on à la une du Soleil d'hier, au-dessus d'un dessin le montrant gelé dans son bain. Peut-être est-il en vacances à l'étranger, suppute-t-on dans La Presse.

« Où je suis ? Là où un député doit être : dans son comté, en train d'aider ses concitoyens. Je n'en reviens pas à cette mesquinerie », de répliquer hier matin M. Johnson depuis sa circonscription de Vaudreuil. Son bureau de comté venait de retrouver le courant, et lui-même se préparait à faire une tournée des zones les plus touchées.

Comme c'est le premier ministre Bouchard qui gère la crise, le chef de l'opposition se trouve forcément derrière, dans l'ombre. Et, de fait, sa présence fut assez effacée depuis le début des opérations. Pourtant, fait-il valoir, il a fait de nombreuses apparitions à la radio et même à la télévision depuis la tempête de verglas. On l'a aussi vu hier à la télévision nationale.



Daniel Johnson

M. Johnson dit parler régulièrement avec le premier ministre et avec le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, et leur a offert sa collaboration et celle des députés libéraux.

Satisfait de la façon dont le gouvernement péquiste gère la crise ? « L'heure des bilans n'est pas venue, dit-il, on verra ça après. M. Bouchard et le gouvernement font le maximum possible. Il y a eu quelques lacunes, quelques ratés, mais c'est normal. On n'a pas l'habitude de ce genre de situation. »

Cette circonspection, il l'applique aussi à la présence du gouvernement fédéral dans les opérations. L'envoi de 9300 soldats prouve-t-elle la rentabilité du fédéralisme ? Pas de commentaire, répond le chef libéral, qui ne veut pas « contaminer » la qualité des communications qui existe présentement entre les divers intervenants en dépit de leur différend constitutionnel.

Ce qui importe dans le moment, selon le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, c'est de rassurer les gens, leur rappeler que les autorités publiques s'occupent d'eux. La priorité du jour : convaincre les personnes âgées de quitter leur demeure, en dépit de l'inquiétude que cela soulève.

M. Johnson a eu de la chance, n'ayant été privé de courant chez lui que durant 24 heures. En revanche, signale-t-il, quatre municipalités de sa circonscription sont sur la liste de celles qui demanderont au moins une semaine d'efforts pour être branchées.

Et les chèques ? Comment les sinistrés qui ont quitté leur demeure pourront-ils recevoir leurs chèques d'assurance-chômage, de rentes ou encore de la CSST ? On n'en sait encore trop rien, mais la Sécurité civile se penche sur la question et la réponse pourrait venir aujourd'hui même.

Certains organismes émettent en effet leurs chèques aux 15 jours, de sorte que c'est dès demain que certains bénéficiaires pourront les encaisser... pour autant qu'ils ne soient pas acheminés dans des maisons désertées. D'autres chèques, comme ceux des rentes et de la sécurité du revenu, sont encaissables le premier de chaque mois, ce qui laisse encore un peu de temps pour trouver d'autres solutions.

## Les autochtones en plein baby-boom

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Les autochtones du Canada vivent en ce moment leur revanche des berceaux puisqu'ils sont maintenant près de 800 000, soit environ 3 % de la population totale du pays, et qu'ils se multiplient selon un rythme de croissance supérieur à celui des autres Canadiens.

Dans son dernier bulletin portant sur le recensement de 1996 et plus particulièrement sur les données consacrées aux autochtones, Statistique Canada affirme qu'il y avait, en 1996, 491 enfants autochtones âgés de moins de cinq ans pour 1000 femmes autochtones qui étaient en âge de donner naissance à un enfant. Ce ratio était ainsi de 70 % plus élevé que celui de la population totale, lequel était de 290 enfants pour 1000 femmes.

On apprend de plus qu'en 1996 la population autochtone était plus jeune, de dix ans en moyenne, que l'ensemble de la population cana-

dienne, ce qui force à conclure, que la population autochtone en âge de travailler augmentera de façon considérable au cours des deux prochaines décennies.

Par population autochtone, Statistique Canada entend les personnes qui ont déclaré être des Indiens de l'Amérique du Nord (les deux tiers ou 554 000), des Métis (un quart ou 221 000), ou des Inuits (un autochtone sur 20 ou 41 000).

Puisqu'il y a beaucoup de jeunes enfants au sein de ces populations, le groupe des jeunes âgés entre 15 et 24 ans connaîtra des hausses importantes au cours de la prochaine décennie. « En 1996, peut-on lire dans le bulletin, on dénombrait 144 000 jeunes appartenant à ce groupe d'âge. D'ici 2006, les jeunes de ce groupe d'âge devraient totaliser 181 000 personnes, une hausse de 26 %. La hausse du nombre de femmes autochtones en âge d'avoir un enfant associée à cette situation aura pour conséquence que les enfants autochtones continueront de naître en grand nombre. »

Ce scénario se reproduira également, au cours des 20 prochaines années, au sein des groupes d'âge 35-54 ans et 65 ans et plus. Pour le premier, on parle déjà d'une augmentation, d'ici 2006, de 41 % (de 173 000 à 244 000 personnes) et de 62 % d'ici 2016 (pour un total de 280 000 personnes). Pour le second groupe, même si les chiffres en cause sont beaucoup moins élevés, les augmentations se feront de façon proportionnelle.

Autres données importantes du rapport de Statistique Canada, celles concernant la répartition géographique des autochtones. Même si un tiers de la population du pays vit dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, seulement 14 % des autochtones vivent dans ces provinces. Au Québec notamment, les autochtones représentent seulement 1 % de la population de la province, soit 71 415 personnes. C'est l'Ontario qui en compte le plus grand nombre, soit 141 525 ou 18 % de la population autochtone du pays.

Statistique Canada révèle également que près du tiers de tous les enfants autochtones âgés de moins de 15 ans vivaient dans une famille monoparentale en 1996, ce qui correspond à deux fois le taux de la population totale. De plus, un quart de la population autochtone possède comme langue maternelle une langue autochtone, le cri venant au premier rang.

Tous ces chiffres rendent impératif l'application de plusieurs recommandations de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones. La montée du chômage au sein de cette population, l'accroissement de la pauvreté, la dégradation des conditions de vie sont des problèmes qui se marient mal à la croissance démographique. La Commission royale d'enquête recommandait au gouvernement d'investir massivement dans l'éducation et dans des programmes sociaux qui permettraient aux autochtones d'améliorer leur sort.

**Abonnez-vous!**

**Ajoutez 30 longueurs de piscine à votre santé!**

Professionnels de la santé et de la mise en forme à votre service

Évaluation médicale sérieuse, programme personnalisé

Golf • Sauna • Bicyclette • Volley-ball • Musculation • Massothérapie  
Danse aérobique • Clinique anti-tabac • Cours de réanimation  
Cours de natation et aquaforme • Contrôle du poids et du cholestérol  
Course et marche rapide sur piste surélevée... et bien plus

Visites guidées chaque semaine

**374.1480**

Le Centre Épic de l'Institut de Cardiologie de Montréal  
5055, rue Saint-Zotique Est  
Montréal (Québec) H1T 1N6

**ÉPIC**

le cœur à l'ouvrage depuis 30 ans

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## Emploi: le retour du pendule

**P**arce que toute l'attention était mobilisée par la tempête de verglas, une nouvelle tout à fait remarquable est passée largement inaperçue : il s'agit de la très forte création d'emplois, au Canada, et plus particulièrement au Québec. Il s'est créé, dans le seul mois de décembre, 90 000 emplois au Canada, dont 30 000 au Québec.



Alain Dubuc

Ces progrès sur le front de l'emploi, en 1997, marquent un revirement significatif : le Québec est sorti du marasme qui le frappait depuis deux ans. Ils permettent également un réel optimisme pour l'année qui commence. Mais surtout, ils montrent que la culture de désignation qui s'est installée chez tant de gens n'est pas justifiée.

Les données, rendues publiques vendredi dernier par Statistique Canada, feront l'objet, comme d'habitude, d'une bataille d'interprétation. La

façon la plus spectaculaire de présenter les choses consiste à dire qu'avec ce bond de l'emploi du mois dernier, il y avait 99 000 emplois de plus en décembre 1997 qu'en décembre 1996. À un poil du chiffre magique de 100 000 emplois immortalisé par Robert Bourassa.

Si cette lecture de la réalité a ses vertus pour un politicien, elle comporte des lacunes qui incitent à la prudence. D'une part, parce que ce résultat spectaculaire ne repose que sur une performance qui n'a été exceptionnelle qu'un seul mois, décembre. C'est trop peu pour confirmer une tendance.

Mais surtout, ce résultat impressionnant relève presque du hasard et n'a été rendu possible que parce que l'on compare un mois où l'emploi a été anormalement faible, décembre 1996, à un autre où il a fait un bond hors de l'ordinaire. À titre d'exemple, il y a peut-être maintenant 99 000 emplois de plus qu'en décembre 1996, mais il y en a à peine 50 000 de plus qu'en février 1996.

Tout ce que ces résultats de décembre nous disent, et ce n'est pas rien, c'est que le Québec a rompu avec la quasi-stagnation de l'emploi qui le frappait depuis juin dernier. Cela semble prometteur pour l'année qui commence.

La vraie façon de mesurer les choses, pour avoir l'heure juste, c'est de regarder les moyennes annuelles, ce qui s'est passé pendant douze mois. Le tableau devient plus précis, et plus sobre. Dans l'ensemble de 1997, comparé à 1996, il s'est créé 46 000 emplois. Cette performance, moyenne, nous place loin des bonnes années où il s'est créé de 75 000 à 85 000 emplois, comme en 1987, 1988 ou 1994. Mais c'est pas mal mieux que les piteux résultats de 1996, une création d'à peine 8 000 emplois. Par ailleurs, force est de noter que la performance du Québec reste inférieure à celle du Canada. Au Québec, la croissance de l'emploi a été de 1,4 pour cent, en 1997, contre 1,8 pour cent dans l'ensemble du Canada.

Ces résultats nous envoient un certain nombre de messages.

Le premier d'entre eux, c'est que le Québec revient à ce qui est sa normale. Avec un taux de chômage qui a fondu à 10,4 pour cent, en décembre dernier, le Québec est non seulement sorti de sa crise, mais il affiche une performance supérieure à la moyenne. En vingt ans, nous n'avons connu mieux que 10,4 pour cent seulement cinq fois.

Le second de ces messages, c'est que la croissance économique permet finalement de créer des emplois, ce dont bien des gens s'étaient mis à douter. Non seulement le nombre de nouveaux emplois est fort, mais leur qualité augmente, comme le montre le fait qu'on assiste à une réduction du nombre d'emplois à temps partiel et leur remplacement par du temps plein, et que les nouveaux emplois se retrouvent dans des secteurs porteurs, comme le manufacturier. Il n'y a pas que des McJobs.

Quant au troisième message, il est plus fondamental. Rien ne permet de croire, comme on le fait trop souvent, que le Canada vit une crise telle qu'il faut se préparer à un monde où il y aura de moins en moins d'emplois et où il faudra se résigner à l'inactivité et à l'appauvrissement qui vient avec.

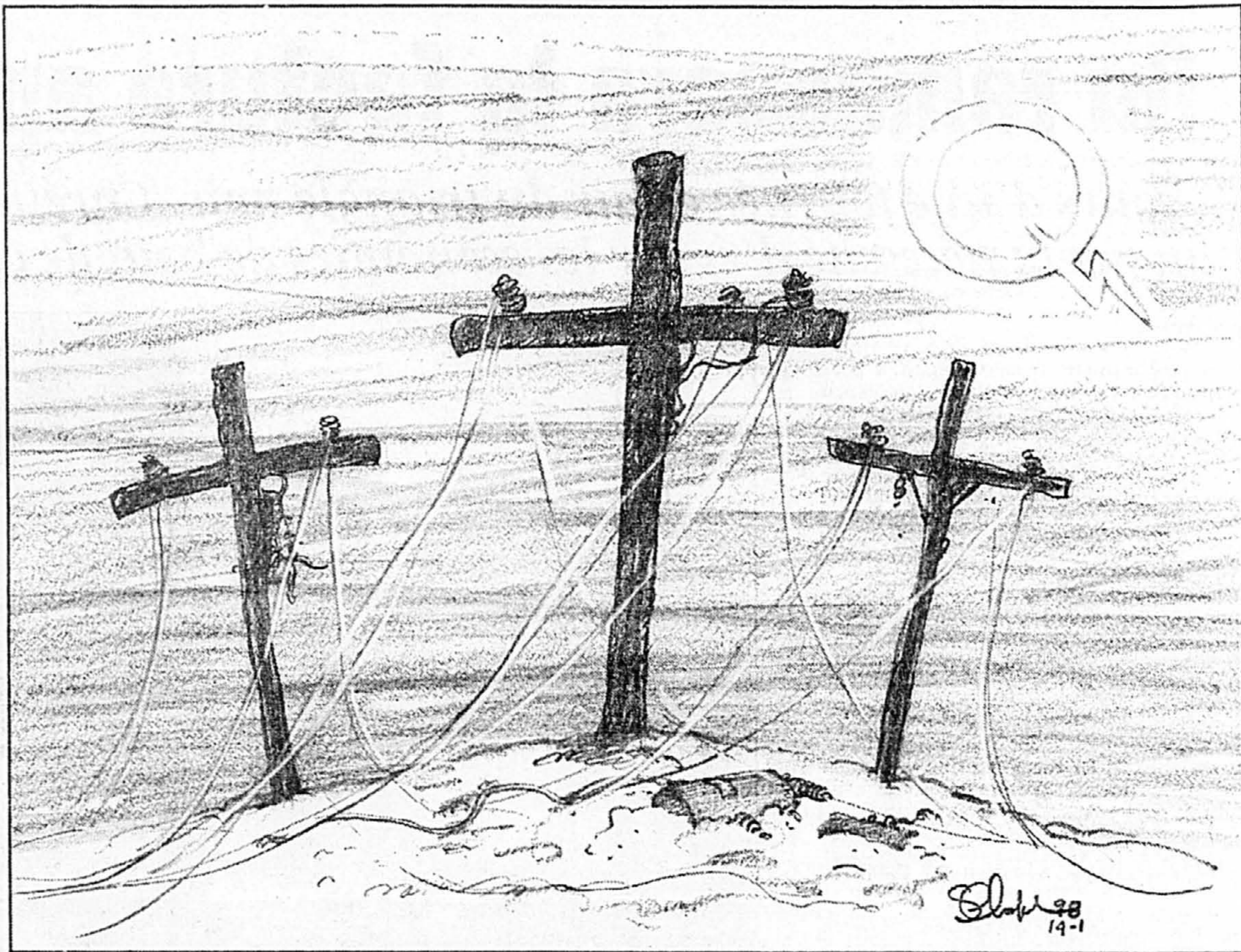
Rien ne permet de croire que la mondialisation fait à ce point disparaître les emplois qu'il vaut mieux se préparer à un monde où la majorité des gens n'auront pas de travail. Ce n'est pas vrai. Cette culture de la désignation ne repose pas sur des faits.

Il est vrai que nous avons subi des chocs énormes, auxquels une partie de la population est incapable de résister, comme les jeunes sans formation, les travailleurs plus âgés incapables de se recycler après un licenciement, ou les habitants de régions qui dépendent trop de ressources naturelles cycliques, comme les pêcheurs. Il est également vrai que l'emploi, surtout pour les jeunes, est plus précaire. Il est vrai que les salaires n'augmentent pas depuis vingt ans. Le monde a changé, il est plus dur, moins prévisible, et il a fait son lot de victimes. Ce sont des réalités qu'il ne faut pas occulter.

Mais s'il ne faut pas être indifférent au sort des exclus, il ne faut pas oublier qu'il existe une majorité d'inclus. Il y a autant de gens au travail qu'il y a vingt ans. Et de nombreux secteurs, en très forte croissance, sont parfaitement adaptés à ces réalités nouvelles et sont capables de protéger leurs travailleurs.

Bien sûr, il y a des pays qui ne sont pas capables de s'en sortir, comme la France. Mais certaines économies, celles de la Grande-Bretagne, des États-Unis, des Pays-Bas, tout comme certaines provinces performantes, ont non seulement réduit le chômage de façon significative, mais aussi commencé à augmenter les salaires.

Autrement dit, il y a parfaitement moyen de faire quelque chose. Les chocs que nous avons vécus ne créent pas une situation irréversible devant laquelle il faut baisser les bras. En travaillant fort, comme on a commencé à le faire au Canada et au Québec, en mettant nos énergies au bon endroit, il est tout à fait possible de créer des emplois. Mais pour cela, il ne faut pas sombrer dans un fatalisme un peu primaire qui semble relever de la pensée millénariste.



DROITS RÉSERVÉS

### OPINIONS

## Des « voeux de souveraineté » adressés à Lucien Bouchard

**MAURICE CHAMPAGNE**  
*L'auteur est écrivain et humaniste. Il précise ici, dans le cadre d'une lettre au premier ministre Lucien Bouchard, son plan pour la réalisation de la souveraineté d'ici à la fin de l'an 2000.*

**Monsieur Bouchard,**  
**Parce que la souveraineté du Québec n'appartient qu'au peuple québécois, fatigué par ailleurs des positions extrémistes ou confuses, qu'elles proviennent des indépendantistes ou des fédéralistes purs et durs.**

Parce qu'elle doit se réaliser dans l'éthique des droits et de la négociation et non selon la doctrine péquistique, telle qu'elle vous a piégé au dernier Conseil national.

Parce que les concepts et le vocabulaire employés pour parler, sans nuances, de « souveraineté », « d'autodétermination », « d'indépendance » ou de « séparation », doivent être expliqués clairement et une fois pour toutes par vous aux Québécois.

Parce que la source principale, consciente ou inconsciente, de nos difficultés à concevoir et à réaliser la souveraineté est d'ordre « affectif » et « identitaire ». Les seuls mots de « séparation » et « d'indépendance » font peur dans un Québec dont la réalité sociale et affective est dominée



Maurice Champagne

par les séparations, les ruptures, les blessures conjugales et familiales, par le mal affectif qui empoisonne la vie de tant de jeunes à l'école comme dans la quête du travail, par le manque d'enthousiasme et de fierté que nous ne savons pas donner aux jeunes, par l'insécurité que nous cultivons chez les exclus et les démunis et par cette bactérie qui nous empoisonne tous : notre impuissance devant la solidarité. Et notre problème chronique d'IDENTITÉ, comme peuple, que le PQ a sous-estimé au profit d'une autonomie politique confuse et empiétrée dans des stratégies occultes, il est d'ordre affectif et provient autant sinon plus de notre culture catholique romaine que de la domination anglaise. Parce que l'insécurité, la peur, la culpabilité, l'individualisme forcené, réduisent notre capacité à nous aimer nous-mêmes.

Parce que la démarche vers l'exercice de la souveraineté appartient au peuple autant que la souveraineté elle-même et que votre gouvernement doit expliquer « sa démarche » de toute urgence et loyalement aux Québécois, aux Canadiens, aux autochtones et devant l'opinion internationale (actuellement dominée par la propagande canadienne à coups de centaines de millions).

Parce que votre gouvernement doit écarter toute stratégie d'élection référendaire, qui deviendrait totalement immorale après que le PQ eût fait le choix des référendums précédents basés sur le suffrage universel et non sur le décompte électoral de comtés. Même si d'aucuns ne peuvent plus supporter

que le suffrage universel favorise la représentation des Québécois d'autres souches que francophone.

Parce que toute démarche unilatérale de souveraineté du Québec, à la Jacques Parizeau, doit être moralement exclue, en particulier sans négociation préalable. Le Canada n'a pas davantage le droit d'imposer sa volonté politique et sa capacité juridique au Québec sans négociation préalable. Et si Jean Chrétien nous reconnaît comme peuple, qu'il négocie alors avec nous d'égal à égal, UN devant UN, comme le voulait Robert Bourassa au lendemain de Meech, et non plus dix provinces anglaises devant le Québec unique. Et notre Assemblée nationale devrait être saisie prochainement par le gouvernement Bouchard d'une résolution décrétant que nos droits de peuple ne sont plus compatibles avec notre statut de province. Cela devrait être envisagé surtout aux fins du référendum que je propose et sur lequel je terminerai ces voeux.

Je pourrais ajouter à cette liste bien d'autres « parce que », notamment l'urgence démographique, qui nous laisse à peine quatre ou cinq ans pour choisir une forme de souveraineté-partenariat. Trop de Québécois hors Montréal sont aveugles devant le déclin montréalais de la majorité francophone, que nous avons d'ailleurs nous-mêmes causé par notre extrémisme antifamille et anticouple. Mais je m'en tiens au principal et vous offre à partir de ces considérations et de la confiance que le peuple québécois a en vous — l'homme sauvé (et sauveur ?), le maître-négociateur, le gagnant, l'être de mesure entre les extrémistes et qui se réclame de l'héritage Lévesque —, mes voeux de souveraineté et de victoire. Je vous les transmets, en les croyant partagés par des millions de Québécois et en empruntant à Martin-Luther King, l'un des plus merveilleux anti-intégristes et antiextrémistes de l'histoire, son célèbre appel à son peuple : « I made a dream for my people and for America ».

Monsieur Bouchard, « je fais un rêve pour mon peuple et aussi pour le Canada ».

Monsieur Bouchard, au lieu de parler de la souveraineté comme d'une idéologie, voire même comme d'un droit, cultivez-la AFFECTIVEMENT d'abord dans des contacts multipliés avec votre peuple, comme vous en avez l'art. Et hâtez-vous de panser les blessures des clientèles qui se sentent victimes de plusieurs de vos victoires à l'arraché (sommet économique, front commun syndical, municipalités, services sociaux et de santé où se développe la bactérie de la révolte et de l'angoisse).

Soyez ce que la plupart des politiciens ne sont pas : pédagogue et communicateur, rassurant et enthousiasmant. Entourez-vous de gens qui le sont. Expliquez et faites comprendre la souveraineté et vos priorités sociales et économiques au-delà des comtés. C'est le Point de mire du journaliste émérite qui a donné à René Lévesque une grande partie de sa crédibilité politique. Utilisez régulièrement la télévision pour communiquer avec votre peuple en chef d'État. Lancez ainsi le plus tôt possible votre propre campagne sur la souveraineté et par l'amour de votre peuple. De Gaulle a libéré la France et construit la cinquième République ain-

si. Donnez enfin à votre peuple loyauté et transparence pour une démarche claire de souveraineté-partenariat, celle au nom de laquelle vous avez remplacé Parizeau.

Élevez le jurisme qui étouffe le PQ et le Québec à la hauteur des droits humains et vous saurez alors que les clauses les plus justes de nos chartes de droits en maintes circonstances sont les clauses dérogatoires. Modifiez ainsi la loi sur les référendums en donnant au Québec la possibilité de tenir, avec toutes élections (provinciale et municipale), comme en d'autres pays démocratiques, des référendums sur des grands choix de valeurs collectives et universelles.

Enfin, en guise de conclusion, pensez que le plan de souveraineté que je propose — et dont le plan du groupe Drouilly est proche parent, bien que plus récent et moins élaboré, représente peut-être une alternative positive rare aux stratégies occultes et magiques des purs et durs de toutes allégeances. Et maintenant que vous avez indiqué au Soleil, en fin d'année, que vous envisagez une élection pour devancer les dangers du jugement de la Cour suprême sur notre identité et sur notre droit à la souveraineté, joignez-y donc un référendum sur le droit du peuple québécois de choisir, à brève échéance, la forme de souveraineté qui conviendra le mieux, après d'ultimes négociations avec nos partenaires, aux intérêts supérieurs du Québec (Plan Champagne I). Ensuite, négociez d'égal à égal, avec l'interlocuteur que se choisira le Canada anglais et avec les autochtones (Plan Ch.II). À la fin de l'an 2000, vous pourriez tenir un référendum décisif sur le choix d'un nouveau statut politique pour le Québec, basé sur le résultat des négociations avec nos partenaires canadiens (Plan Ch. III). Je prendrai enfin le risque de donner un APERÇU, POSSIBLE, du type de question qui pourrait être posée au référendum que je propose de tenir avec une prochaine élection, avant le jugement de la Cour suprême (et qui ne coûterait rien alors). Précédée d'attendus aussi importants que la question elle-même et portant notamment sur notre statut de peuple comme fondement de notre droit à la souveraineté, sur la réalité des trois peuples distincts qui constituent le Canada actuellement, sur l'échec du fédéralisme à respecter deux de ces peuples et sur le droit du Québec de rejeter son statut de province, la question pourrait s'inspirer de ce modèle :

« Voulez-vous accorder au gouvernement du Québec qui sollicite sa réélection, notamment pour réaliser la souveraineté du Québec dans le partenariat avec les deux autres peuples du Canada, le mandat d'entreprendre au lendemain de ce référendum une négociation avec les deux autres peuples du Canada et qui devra permettre de proposer, d'ici à la fin de l'an 2000, un nouveau statut politique pour le développement du Québec, lequel sera obligatoirement l'objet d'un deuxième référendum et dont la portée sera déterminée par le résultat de la négociation. »



Lucien Bouchard

Opinions

# La leçon d'une tempête (mardi 28 février 1961)

La Presse reproduit ici un éditorial publié le mardi 28 février 1961, à la suite d'une mémorable tempête de verglas. À quelques nuances près, ce texte pourrait être écrit ces jours-ci. L'éditorial se terminait par une phrase prémonitrice : « Espérons du moins que la leçon n'en sera pas trop vite oubliée ». (À cette époque, les éditoriaux n'étaient pas signés.)

À une époque où l'électricité est à la base de tout ce qui fait notre vie quotidienne, depuis l'énergie industrielle et des passe-temps tels que la radio et la télévision jusqu'à la conservation et la cuisson des aliments et au chauffage des habitations, il est inconcevable que les administrateurs des services publics n'aient pas prévu et mis au point des moyens de faire face à des situations comme celle dans laquelle s'est trouvée la plus grande partie de la province depuis samedi soir.

Il est juste de rendre témoignage aux diverses administrations et à leur personnel qui ont fait preuve de dévouement, d'ingéniosité aussi, ne comptant ni leur temps ni leur travail, pour tâcher de restaurer les services essentiels là où ils étaient interrompus et pour venir en aide en particulier à ceux dont les maisons étaient sans chauffage. Montréal s'est tirée avec un minimum d'inconvénients d'un cauchemar qui aurait pu facilement tourner à la tragédie ou à la panique si, comme en 1943, la tempête s'était accompagnée d'une chute de neige plus abondante et avait été suivie d'une vague de froid.

S'il y a lieu de féliciter de leur dévouement tous ceux qui, depuis les autorités municipales, celles de l'Hydro et celles de la compagnie du téléphone, jusqu'aux plus humbles manoeuvres et aux simples particuliers qui ont porté secours à leurs voisins, il y a lieu également de faire un retour en arrière et de songer à ce qui aurait pu être fait depuis plusieurs années pour mettre les collectivités à l'abri d'un tel fléau.

Il s'est fait depuis quelques années, à Montréal et dans la région comme dans le reste de la province, beaucoup de grands travaux qui ont nécessité des excavations. En a-t-on profité pour enfouir sous terre les fils électriques et téléphoniques partout où cela était possible? Est-il nécessaire d'attendre soit une tempête comme celle-ci, soit des travaux d'urbanisme qui en fournissent l'occasion, pour faire ce travail d'enfouissement? Ne devrait-on pas l'entreprendre selon un plan bien établi et en faire un peu chaque



Deux époques, deux tempêtes de verglas, mêmes résultats...

année jusqu'à ce que les lignes aériennes de transmission aient été éliminées dans la mesure du possible? Pourquoi faut-il attendre un désastre pour penser à ces choses? L'enfouissement des fils ne devrait-il pas être l'un des premiers articles inscrits à un programme de travaux de chômage puisqu'en ce moment tant de travailleurs sont à la recherche d'emplois? L'argent que cette tempête aura coûté à l'Hydro-Québec seulement n'aurait-il pas été mieux employé à mettre les fils sous terre?

Comme le notait hier un confrère, il est paradoxal de constater qu'à une époque où la médecine préventive est en progrès constant, la prévention n'est pas assez poussée dans la technique des services publics.

Imaginons pour un instant ce que serait un hôpital moderne sans électricité. La plupart des hôpitaux ont des installations d'urgence pour parer aux pannes des services publics. Certains immeubles commerciaux aussi. Mais les maisons d'appartements où logent des centaines de familles ne devraient-elles pas être tenues par la loi d'avoir aussi des installations d'urgence? Ne devrait-il pas en être de même des écoles?

Dieu merci, la tempête n'a fait que peu de victimes. Mais elle a désorganisé une grande ville, sa banlieue et une partie de la province. Espérons du moins que la leçon n'en sera pas trop vite oubliée.

Imaginons pour un instant ce que serait un hôpital moderne sans électricité. La plupart des hôpitaux ont des installations d'urgence pour parer aux pannes des services publics. Certains immeubles commerciaux aussi. Mais les maisons d'appartements où logent des centaines de familles ne devraient-elles pas être tenues par la loi d'avoir aussi des installations d'urgence? Ne devrait-il pas en être de même des écoles?

## Il ne faut pas abandonner le Plan A

Fort heureusement, la déclaration de Calgary continue de susciter des débats

GÉRALD-A. BEAUDOIN  
L'auteur est sénateur.

La déclaration de Calgary continue de susciter des débats. C'est un premier pas. Il ne faut pas abandonner le Plan A. Cette déclaration va dans la bonne direction; mais elle n'est pas un point d'arrivée. C'est d'ailleurs l'opinion que les premiers ministres Clark, Romanow, McKenna et Tobin ont exprimée, dans *La Presse* du 4 octobre dernier.

Depuis ce temps, des consultations sont menées par les gouvernements provinciaux partout sauf au Québec. Terre-Neuve, le 2 décembre, l'Alberta, le 10 décembre, la Saskatchewan, le 16 décembre, et le Nouveau-Brunswick, le 17 décembre, ont adopté une résolution qui appuie la Déclaration de Calgary. Ces résolutions n'ont toutefois pas d'effet sur le plan constitutionnel et n'enclenchent pas le processus d'amendement. Un mot sur les huit points de cette déclaration.

(1) L'égalité des individus

Cette affirmation va de soi; dans nos démocraties, les citoyens sont égaux devant la loi. La Charte canadienne des droits et libertés, à son article 15, consacre les droits à l'égalité de l'individu. Il y a quatre droits à l'égalité garantis par l'article 15 de la Charte: le droit à l'égalité devant la loi, le droit à ce que la loi s'applique également à tous, le droit à la même protection de la loi, et le droit au même bénéfice de la loi.

(2) L'égalité des provinces

« De même que les citoyens sont égaux, les provinces sont égales », affirme-t-on, dans la déclaration. Si les provinces sont égales dans la fédération canadienne ce n'est pas parce que les citoyens sont égaux. Les provinces sont égales sur le plan des compétences législatives parce que les articles 92, 92A, 93, 94A et 95 de la Loi constitutionnelle de 1867 leur confèrent les mêmes compétences législatives. Il existe des démocraties qui sont des États unitaires, tels la France et le Royaume-Uni par exemple, où les citoyens sont égaux devant la loi et

où existent ni provinces, ni landers, ni cantons, ni d'États fédérés. Il existe, par ailleurs, des fédérations où les États fédérés n'ont pas nécessairement les mêmes pouvoirs; c'est le fédéralisme asymétrique.

Si l'on excepte le partage des compétences législatives, la Constitution canadienne comprend quand même des asymétries. a) l'Île-du-Prince-Édouard, pour 130 000 habitants, a quatre sénateurs et quatre députés au Parlement fédéral; b) le Québec échappe à l'uniformisation possible du droit privé selon l'article 94; c) l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés ne s'applique pas en entier au Québec; en effet, à cause de l'article 59 de la Loi constitutionnelle de 1982, les immigrants qui deviennent citoyens canadiens doivent envoyer leurs enfants à l'école française; l'entrée en vigueur de l'article 23(1)a) de la Charte de 1982 est laissée à la discrétion de l'Assemblée nationale; d) les provinces n'ont pas une représentation égale au Sénat et à la Cour suprême; le Sénat est régional; il comprend quatre régions, le Québec et l'Ontario en constituant une, chacune; à la Cour suprême du Canada, qui comprend neuf juges, trois juges viennent du Québec selon la loi, et, six autres, des autres provinces; cette asymétrie vient du fait que l'on a deux systèmes de droit au Canada: le droit civil au Québec et la *common law* dans les autres provinces.

Sur le plan linguistique, au niveau provincial, les lois du Québec, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick doivent être adoptées dans les deux langues officielles; les autres provinces ne sont pas assujetties à ce bilinguisme; c'est une autre asymétrie.

Les provinces ne sont pas égales dans la procédure de modification de la Constitution, sauf pour l'article 41 de la Loi constitutionnelle de 1982 qui prévoit l'unanimité dans cinq domaines énumérés. La formule générale d'amendement, « dite 7/50 », ne consacre pas l'égalité des provinces; au contraire, le Québec et l'Ontario, ensemble, ont un veto, à cause de leur population.

En conclusion, on doit plutôt dire que les provinces ont les mêmes compétences législatives.

(3) Les valeurs canadiennes

La déclaration de Calgary réfère aux valeurs qui nous unissent: la

diversité, la tolérance, l'égalité des chances. Les articles 3, 4 et 5 de la Charte de 1982, sans oublier l'article 1, enchâssent nos droits démocratiques. Cette Charte consacre des valeurs en plus de reconnaître des droits et libertés. On devrait de nouveau mentionner la primauté du droit ici, qui apparaît d'ailleurs dans le préambule de la Charte. C'est une valeur fondamentale.

(4) Les peuples autochtones et le multiculturalisme

La déclaration de Calgary mentionne les peuples autochtones et leurs cultures. Elle souligne le caractère multiculturel du Canada. Ce dernier caractère est déjà enchâssé à l'article 27 de la Charte de 1982. L'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 traite des droits des peuples autochtones. La question autochtone ne se règlera pas d'elle-même. Il faudra y consacrer le temps voulu et l'imagination requise. Il y a du travail à faire ici.

(5) Le caractère unique de la société québécoise

Le « caractère unique » n'est pas mauvais comme vocable. Il est acceptable. La déclaration de Calgary n'emploie pas l'expression « promouvoir ». Pourtant, ce mot est déjà à l'article 27 de la Charte et à l'article 36 de la Loi constitutionnelle de 1982. Ces mots veulent dire quelque chose. « Favoriser » signifie, entre autres, « aider, encourager, protéger, soutenir », alors que le mot « épanouissement » signifie, entre autres, « le fait de s'épanouir »; entier développement (...) Éclat, plénitude ».

Le gouvernement du Québec et l'Assemblée nationale ont le rôle de favoriser l'épanouissement de la société unique que constitue le Québec. À première vue, on peut déduire que ce rôle est similaire à celui de « promouvoir ». Le vocabulaire est différent, mais l'idée est la même; favoriser l'épanouissement constitue certes une forme de promotion.

Au sujet du caractère unique de la société québécoise, monsieur Claude Ryan déclarait dans *L'actualité* du 1<sup>er</sup> octobre 1997: « Nous devons reconnaître dès le départ que le Québec n'est pas une province comme les autres. En raison de la langue et de la culture de la grande majorité de sa population, le Québec se perçoit comme un peuple ou, si on préfère, comme formant une société distincte ou

comme une nation au sens sociologique du terme. »

Le Canada contient déjà plusieurs peuples et plusieurs nations. La Cour suprême l'a déjà reconnu dans des arrêts relatifs aux peuples autochtones. Il existe aussi des fédérations multinationales dans le monde. Tant en français qu'en anglais, le mot « peuple » ne soulève pas trop de problèmes. Cependant, le mot « nation » en anglais suscite une controverse. Il faut en tenir compte. L'important, à ce stade-ci, c'est qu'il y ait dans la Constitution du Canada une clause d'interprétation. La Cour suprême y donnera vie, lorsqu'elle sera saisie de la question.

(6) Le partage des pouvoirs

Le point 6 de la déclaration de Calgary prévoit que ce qu'une province obtient doit être offert aux autres provinces. On ne veut pas de statut particulier pour le Québec.

Une lecture attentive du point 6 permet de conclure quand même qu'une certaine forme d'asymétrie demeure possible. En effet, ce n'est pas parce qu'un pouvoir est accessible ou offert à une province que cette dernière va l'accepter. On peut certes concevoir que l'autorité fédérale veuille transférer une compétence législative aux provinces. Prenons l'exemple de la formation de la main-d'oeuvre. L'autorité fédérale a déjà conclu des ententes administratives avec plusieurs provinces à cet égard. L'entente est « accessible » à toutes les provinces, mais elles ne s'en prévalent pas toutes. On peut imaginer le même scénario dans d'autres domaines: pêches, immigration, faillites personnelles, etc.

Certains fédéralistes veulent un fédéralisme asymétrique. Certaines fédérations y ont eu recours. Les auteurs du rapport Pepin-Robarts y ont pensé. Il m'apparaît fort difficile à réaliser dans le contexte actuel. Pourtant, on l'a déjà dit, il existe des asymétries dans notre Constitution.

(7) La coopération entre les deux ordres de gouvernement

La déclaration de Calgary remet à l'avant-scène la notion de « fédéralisme coopératif ». Il est heureux de constater que les neuf premiers ministres favorisent, dans le respect du partage des compétences, une forme de fédéralisme coopératif. Le fédéralisme canadien peut s'avérer

scuple. Le principe de l'étanchéité du partage des compétences législatives en vogue à la fin du siècle dernier et au début du XX<sup>e</sup> siècle est plus difficile à appliquer aujourd'hui. En effet, la mondialisation et l'interdépendance des États font en sorte qu'il est, en pratique, impossible de gouverner et de légiférer de façon isolée, en vase clos. Les gouvernements doivent collaborer. Le fédéralisme coopératif favorise donc ce genre de collaboration.

(8) Lignes directrices pour le processus de consultation publique

La déclaration de Calgary énonce certaines lignes directrices en matière de consultation publique. Cette consultation doit être ouverte à tous, sous l'égide des gouvernements, selon un échéancier raisonnable, chaque province décidant pour elle-même de la marche à suivre.

Reliée à ce problème est la question des référendums dans certaines provinces de l'Ouest canadien. Le référendum est facultatif chez nous. Il ne fait pas partie de la formule d'amendement. Il demeure toutefois très populaire. Bien sûr, une province peut tenir un référendum. Il s'agit de légiférer pour l'autoriser. Une province peut aussi s'en inspirer. Mais là s'arrête la vertu du référendum. Prévoir dans une loi que la mise en oeuvre du mécanisme d'amendement doit être précédée d'un référendum peut même friser l'inconstitutionnalité. C'est tellement vrai que si dans l'Ouest canadien on ne s'occupe pas de faire un référendum, ou si à Ottawa on ne tient pas compte de la loi existante sur les veto, un amendement constitutionnel qui s'en suivrait serait quand même valide car on n'aurait pas alors violé la Constitution mais une simple loi. Certes, il y aurait un prix politique à payer.

Conclusion

Il faut éviter de comparer la déclaration de Calgary avec l'Accord du lac Meech ou l'Entente de Charlottetown: cette déclaration n'a pas une portée constitutionnelle. Le contexte, l'approche et les acteurs diffèrent; enfin, les enjeux ne sont pas les mêmes.

Il est bien que les provinces prennent l'initiative. Elles doivent être à l'oeuvre. Nous verrons dans quelques semaines où elles en seront.

# Arts et spectacles

## Le spectacle d'Oasis annulé

Le calendrier culturel encore bouleversé

SONIA SARFATI

La nouvelle ne surprendra pas outre mesure mais elle ne décevra pas moins : le spectacle que la formation britannique Oasis devait donner ce soir au Centre Molson est annulé. En effet, la direction du Centre Molson a fait savoir, hier après-midi, que l'édifice sera fermé jusqu'à dimanche « afin de respecter la demande du premier ministre du Québec qui a prié les entreprises du centre-ville de réduire au maximum leur consommation d'électricité et, par conséquent, leurs activités ».

Les organisateurs de la tournée d'Oasis ont fait savoir que le groupe tenait à venir à Montréal et tentent actuellement de fixer une nouvelle date pour le spectacle, mais rien ne peut encore être confirmé. Les détenteurs de billets qui voudraient se faire rembourser pourront donc le faire dès le 20 janvier, aux points de vente.

En attendant, les membres d'Oasis (qui seront en spectacle demain à Toronto et le 23 janvier à Vancouver) ont indiqué qu'ils feront un don au fonds de la Croix-Rouge mis en place pour venir en aide aux victimes du verglas.

### Le Misanthrope reporté

Bref, nouveaux chambardements dans les calendriers culturels. Et comme cela risque d'être encore le cas dans les prochains jours, un conseil : téléphonez à la salle de spectacle, au musée ou au cinéma où vous avez l'intention de vous rendre... avant de sortir les pics et les pioches pour extraire la voiture du banc de glace !

Ainsi, au Théâtre du Nouveau Monde, les représentations du *Misanthrope* de Molière qui devaient avoir lieu ce soir et demain sont annulées, comme l'a été celle d'hier. Les spectacles d'hier et de ce soir sont respectivement remis au 10 et au 11 février. Quant à la première médiatique qui était prévue demain, elle aura lieu lundi, le 19 janvier. Les personnes qui ne pourraient toutefois pas se présenter au TNM aux dates auxquelles les re-

présentations ont été déplacées doivent se présenter ou téléphoner au TNM d'ici le 20 janvier. Sérieusement éprouvée par la tempête de verglas, la Compagnie Jean-Duceppe a été dans l'obligation d'annuler la représentation de *C'était avant la guerre à l'Anse-à-Gilles* de Marie Laberge qui devait être donnée hier, en plus de celle qui doit avoir lieu ce soir. Pour ce qui est du spectacle de demain, les détenteurs de billets devraient entrer en communication avec la compagnie (842-8194) ou le guichet de la Place des Arts (842-2112) et s'assurer, la journée même, s'ils doivent ou pas se déplacer.

De plus, en composant l'un de ces deux numéros, les quelque 5000 personnes touchées par les représentations annulées pourront réserver de nouvelles places. À cette fin, des spectacles seront ajoutés au calendrier initial, les dimanches et les lundis.

Pas de changements par contre pour *Lumière* présenté jusqu'à samedi à L'Espace Libre, pour *L'Ogre* présenté au Théâtre d'Aujourd'hui ou pour *Les Rues de l'Alligator* présenté à La Licorne.

Pour ce qui est de la conférence de presse au cours de laquelle seront dévoilés les noms des finalistes pour le Gala des Masques, elle se tiendra mardi à 16 h au TNM.

### Musées et cinémas

L'appel lancé par le premier ministre Lucien Bouchard a également été entendu par les musées : le Musée des beaux-arts de Montréal, le Musée d'art contemporain et le Musée McCord sont actuellement fermés et n'ouvriront pas leurs portes avant demain matin.

Finalement, les complexes Cinéplex Odéon du Quartier latin et Berri ont été ouverts hier pour que les cinéphiles puissent profiter des rabais du mardi. Les activités normales reprendront aujourd'hui au centre-ville, sauf au Complexe Desjardins. « Ces salles se trouvent dans une tour à bureaux, et Hydro-Québec demande encore de réduire les demandes en électricité dans ce type d'immeubles », a indiqué Linda Sévigny, de Cinéplex Odéon.

Sur la Rive-Sud, les cinémas de cette chaîne sont encore fermés, à une exception : trois des cinq salles de la Place Longueuil ont réouvert hier, entre autres pour le bénéfice des sinistrés qui sont réfugiés dans le centre d'hébergement installé dans ce centre commercial.

## Radio-Canada éteint ses spots qui la font mal paraître...

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Hier matin, grand ramdam à la station CKAC : un auditeur venait de dénoncer Radio-Canada qui a utilisé du précieux courant lundi pour tourner un épisode du téléroman *Bouscotte*.

Hier après-midi, Radio-Canada annonçait qu'on ne tournerait plus d'émissions jusqu'à nouvel ordre. Du même coup, la Société donnait congé à *Christiane Charette en direct* pour aujourd'hui, un congé qui sera peut-être prolongé.

Plus question de consacrer le précieux éclairage à autre chose que l'information. Même si l'émission de Christiane Charette hier matin parlait beaucoup des conséquences du verglas, notamment du silence de l'Église catholique sur la question.

La directrice générale des programmes Michèle Fortin, qui campe à Radio-Canada depuis une semaine avec le plus jeune de ses enfants parce que sa maison n'a pas d'électricité, avait tout de même une explication hier.

« Nous ne gaspillons pas d'électricité avec l'éclairage des émissions. Toute la chaleur dégagée

par les spots à Radio-Canada est recyclée dans le chauffage. »

Ce qui est la stricte vérité. J'avais écrit il y a quelques années que si Radio-Canada pouvait se chauffer à la rumeur, ça ne coûterait pas cher de mazout. Une boutade, bien sûr.

Mais un expert en chauffage de Radio-Canada avait téléphoné pour m'expliquer : « Mais on chauffe à la rumeur ». Toute chaleur dégagée à Radio-Canada retourne dans la chaufferie, c'est prouvé scientifiquement.

Mais Mme Fortin concédait hier que l'enregistrement de *Bouscotte* et le tohu-bohu médiatique qu'il a causé paraît mal. Donc, on arrête tout jusqu'à ce que les circuits électriques à Montréal soient rétablis comme avant.

De toute façon, Radio-Canada a gagné du temps avec ses téléromans à cause du verglas. Cette semaine, tous les téléromans, *Bouscotte* compris, sont en reprise puisque bien des gens ont raté les épisodes de la semaine dernière.

Et tous les téléromans, sauf *Virginie*, prendront congé durant les Olympiques de Nagano en février. On reprendra même vendredi le deuxième épisode de *L'Ombre de l'épervier*, diffusé lundi, alors que plus de 500 000 foyers étaient toujours privés d'électricité.

Cette reprise est presque incontournable : le premier épisode de *L'Ombre de l'épervier*, diffusé lundi de la semaine dernière, juste avant le début du verglas, a attiré 1 838 000 spectateurs.

Ce lundi pré-verglas a été la soirée record de la saison à Radio-Canada, toutes les émissions attirant un auditoire plus élevé que d'habitude.

### Claire Lamarche demande : la réponse est rapide

■ Quand TVA a commencé son marathon de la solidarité dimanche, quelqu'un a vu une employée de Radio-Canada faire la queue devant la chaîne concurrente pour donner couvertures et oreillers aux sinistrés. En se cachant des caméras qui tournaient la scène.

L'initiative de TVA est arrivée à un moment crucial : les chanceux qui ont une maison chaude et la télé qui fonctionne se sentaient coupables et voulaient aider leur prochain.

Avant-hier, Claire Lamarche a dit en ondes que le centre de tri manquait de volontaires. Vingt minutes plus tard, les premiers bénévoles commençaient à arriver boulevard de Maisonneuve. Il en est venu 120.

Demain, TVA organise une collecte de sang dans ses studios, parce que la Croix-Rouge en manque.

Et la meilleure initiative de TVA est peut-être la tournée des artistes dans les refuges. Comme le disait la journaliste Pascale Wilhelmly en ondes hier : « Ce sont les seuls spectacles qui ont lieu dans la région ces jours-ci ». Et les sinistrés, qui sont privés de télévision, sont enchantés de voir un show.

La nouvelle la plus réjouissante de toute la semaine est toutefois venue du psychologue Gilles Vachon qui répondait aux spectateurs de Télévision Quatre Saisons lundi matin.

M. Vachon a expliqué que les refuges sont un endroit idéal pour trouver l'âme soeur ! Il racontait que souvent dans des circonstances semblables, des inconnus qui n'auraient jamais pu se rencontrer autrement, se découvrent et tombent en amour.

## La violence à la télé américaine baisse sauf dans les « chocumentaires »

Agence France-Presse  
LOS ANGELES

La violence a continué de diminuer dans les feuilletons et programmes télévisés américains mais un nouveau type d'émissions inspirées de la réalité suscite « de sérieuses préoccupations », selon une étude réalisée par l'Université de Californie à Los Angeles.

Cette étude sur la violence à la télévision, réalisée pour la troisième année consécutive et rendue publique hier, est basée sur l'examen de plus de 3000 heures d'émissions diffusées sur les quatre grands réseaux de télévision américains, ABC, CBS, Fox et NBC. Le seul type d'émissions dans lequel le niveau de violence s'est constamment accru au cours des

trois dernières années est un genre de documentaire, baptisé « chocumentaire » par les auteurs de l'étude.

Ces programmes présentent des images, authentiques ou reconstituées, de poursuites et d'accidents automobiles, de fusillades policières ou d'attaques, parfois mortelles, d'êtres humains par des animaux.

Ces émissions, « qui comprennent des images explicites de mort et de désastre ont proliféré en intensité et en nombre durant la saison 1996-1997, passant à seize programmes » au lieu de cinq la saison précédente et zéro il y a deux ans, a précisé Jeffrey Cole, directeur du Centre pour la politique de communications à l'Université et auteur du rapport.

## Jean-Marc Vallée fait son chemin aux États-Unis

EN VADROUILLE



Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Le cinéaste québécois Jean-Marc Vallée a échappé au verglas... Il est à New York depuis l'automne et encore pour deux mois. Depuis la présentation en primeur, un soir seulement, de son premier film américain, une comédie western pas banale intitulée *Los Locos* (Les Fous), au Festival des films du monde, les Américains se l'arrachent. Le réseau de télé Showtime a acheté *Los Locos* et l'a diffusé en grande primeur le 20 décembre ( nous ne le verrons en salles qu'en avril ) !

Jean-Marc Vallée a reçu de nombreuses offres de tournage aux États-Unis mais un seul scénario américain l'a passionné : celui de *Loser's Love* écrit par Claudia Santorelli et Gallia Hoshia, pour S.N. Wonder Production.

Il a tourné *Liste noire* en 23 jours, *Los Locos* en 18 jours, et il vient de terminer *Loser's Love* en 22 jours dans Manhattan, toujours avec son fidèle directeur photo Pierre Gill.

Il s'agit cette fois d'une comédie noire. Une histoire d'amour, de sexe et de vengeance, qui met en vedettes Laurel Holloman (*Boogie's Night*), Burt Young (le beau-frère de Stallone dans tous les *Rocky*), l'ex-top-model Lauren Hutton (*American Gigolo*, *Welcome to L.A.*, *My Father, the Hero* avec *Depardieu*...) et deux nouveaux venus à l'écran : Andy Davoli et Rachel Robinson.

« Une expérience heureuse » dit-il. De plus, son tout nouveau court métrage *Les Mots magiques* sera présenté en compétition officielle vendredi au Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand, en France. Il s'agit du deuxième volet de sa trilogie, commencée avec *Les Fleurs magiques* en 95 avec le petit Marc-André Grondin (qui était âgé de sept ans). Ce n'est qu'en l'an 2010 qu'il tournera *Les Temps magiques* son troisième volet. « Le temps, dit-il, de laisser grandir son jeune héros... »

### Alain d'Aix à Biarritz

■ Alain d'Aix, alias Gérard Lechêne, est allé passer les Fêtes avec sa fille à Lomé, au Togo, et il n'est revenu à Montréal que pour repartir vers Biarritz où son excellent *Anatomie de Tarzan : un siècle de fantasmes* (un documentaire brillant, divertissant et irrévéréncieux sur le mythe de Tarzan) a été sélectionné par Pierre-Henri Deleau pour faire l'ouverture, hier soir, du 11<sup>e</sup> FIPA (Festival international de produits audio-visuels).

Sur la quarantaine de films sélectionnés, on retrouve également deux autres documentaires : *Les Mots dits de Marie Brodeur*, et *Anglo Blues* de Paul Jay, ainsi qu'une série télé québécoise : *Les Orphelins*



Jean-Marc Vallée a reçu de nombreuses offres de tournage aux États-Unis mais un seul scénario américain l'a passionné : celui de *Loser's Love*.

de Duplessis de Johanne Prigent.

### Histoires d'hiver

■ Le cinéaste François Bouvier reprend aujourd'hui son tournage des *Histoires d'hiver* d'après le roman de Marc Robitaille, si tout va bien jusqu'au 10 février, avec Luc Guérin, Diane Lavallée, Denis Bouchard, Sylvie Legault, Suzanne Champagne et une bande d'enfants.

Le producteur, Claude Gagnon, d'Aska Film, n'a pas d'électricité à la maison depuis huit jours mais il a un moral à toute épreuve. Ou presque. Il en a vu d'autres lors du

tournage hivernal de *Rafale* d'André Melançon.

Il dit : « C'est toujours un état de crise qui amène l'évolution. La mort, la maladie, ou une panne générale d'électricité nous force à la restructuration. Je regarde les gars de l'Hydro travailler ici à Saint-Hilaire et vraiment c'est pas une job de moumoune qu'il font là. Ce sont des « Miracle Workers » ces gars-là.

« Mon verger est très abîmé mais pas complètement détruit. Il y a une forêt dans mon ruisseau mais le peuplier de 150 ans est toujours debout, et mon oie Nikita supporte le verglas vaillamment. Je suppose

que nous pourrions en faire autant, en s'entraînant. Après tout, ce n'est pas la guerre ! » Quand le moral va, tout va...

### Ma vie en rose : à la fin du mois

■ Le film d'Alain Berliner *Ma vie en rose* prendra l'affiche en salles le 30 janvier au Québec. Le cinéaste belge viendra à Montréal le 21 janvier nous parler de cette histoire de petit garçon convaincu qu'il est une petite fille. Un film sur la différence et la tolérance qui a remporté le Grand Prix du Festival du film de Fort Lauderdale en Floride, ex aequo avec *The Sweet Hereafter* d'Atom Egoyan, et le Prix du meilleur scénario au Festival du film européen à Berlin.

### Les « écrivains » de la nuit

■ Avez-vous « le goût de la plume » ? Eh bien écrivez donc à Clotilde Seille, l'animatrice de l'émission *Tôt ou tard* diffusée en direct sur les réseaux AM et FM de Radio-Canada de 1 h à 5 h du matin, non plus le dimanche-lundi comme en 97, mais désormais dans la nuit du samedi au dimanche, toutes les semaines.

Elle demande à ses auditeurs d'oser : « Nous avons tous des choses à dire, à raconter. Si tu savais les moments d'émotions que me procurent ces « écrivains » de la nuit, comme je les appelle amicalement. Certains n'avaient jamais écrit une ligne de leur vie. Aujourd'hui ils ne peuvent plus concevoir leur vie sans l'écriture. Je prends tout : la poésie, les états d'âme et les récits. Je lis tous les mots que je reçois. »

# Megadeth vient en aide aux victimes du verglas

## Concert bénéfique ce soir au Métropolis

**RICHARD LABBÉ**  
collaboration spéciale

Après moult discussions avec les autorités, les productions Donald K. Donald annonçaient hier en fin d'après-midi que le spectacle du groupe heavy-métal Megadeth aura lieu comme prévu, ce soir au Métropolis Seul changement : le spectacle sera, en fait, un concert bénéfique.

Les profits seront remis aux coordonnateurs d'aide aux victimes du verglas. On invite aussi les fans à amener des denrées non-périssables.

« Je ne suis peut-être pas un Canadien, mais je suis touché. J'ai vu les images; je déteste quand ce genre de merde se produit, je déteste voir les gens souffrir de la sorte. Nous, on vit dans le désert; le pire qui peut nous arriver, c'est de voir un serpent sur notre escalier ! »

De sa chambre d'hôtel à Toronto, hier midi, le guitariste-chanteur de Megadeth, Dave Mustaine, parlait d'une voix douce, à des années-lumière de la voix rageuse dont il se sert lorsqu'il arpente les scènes du globe. Comme un peu les images à la télé. Il a vu le Québec sous la glace.

Il a vu la désolation, la déchéance. Une pause, puis ce souhait : « J'aimerais bien voir un retour à la normale pour vous... »

Mustaine a un peu l'impression d'être des nôtres. Le Québec, il connaît bien. Les Québécois ont longtemps participé aux grands-messes métalliques de Megadeth. Dans la cité Bourque, la réputation du quatuor américain ne s'est jamais effritée.

« Cela remonte au temps où nous avions joué à Hull, explique-t-il. On n'a jamais parlé français, mais on a toujours dit aux fans québécois que nous allions venir jouer au Québec régulièrement, malgré la barrière de la langue. »

Plusieurs groupes font une bonne chanson, et ils traitent leur public comme de la merde. Pas nous. On est chanceux de faire des



**Megadeth : Marty Friedman, Dave Mustaine, Nick Menza, David Ellefson**

spectacles. Peu importe si je suis triste ou malade, dès que je touche à ma guitare, la douleur disparaît. »

Mustaine le dira souvent au cours de l'entrevue : il se considère chanceux. D'abord parce que Megadeth a encore la cote après quelque 15 ans d'existence. Mais surtout parce que Megadeth a survécu là où d'innombrables groupes hea-

vy-métal ont échoué. « Sauf qu'on n'a jamais été un groupe prévisible, dit-il. Nous avons toujours été beaucoup plus qu'un simple groupe métal, et ça a aidé; notre simple *Trust* a été très populaire du côté des FM d'Amérique au cours des derniers mois. Cela dit, je ne crois pas que le heavy-métal va disparaître. Le heavy-métal, c'est un mode

de vie... » Évidemment, il aurait été impensable, voire impossible, de ne pas parler de Metallica. On le sait, Mustaine et son ex-groupe ont longtemps fait la guerre des mots via les journaux. Mais, foi de Dave Mustaine, cela appartient dorénavant au passé. « Je n'ai pas de problème avec Metallica, lance-t-il sans perdre une seconde. On ne peut nier qu'ils ont fait beaucoup pour le heavy-métal. Il y a eu plusieurs insultes de tous côtés, mais je crois que nos propos étaient souvent exagérés par la presse. »

Et Mustaine va parler de cette façon pendant des minutes. Chez lui, par une once de vacuité, pas une once de vanité. Pourtant, à l'époque, il était plutôt du genre crâneur et imbuvable. Le genre que l'on préfère éviter à tout prix. Mais en 1998, Dave Mustaine rayonne de bonne humeur, de simplicité. La recette du succès selon lui? Deux mots : honnêteté et chance.

« C'est simple: on écoute nos fans, affirme-t-il en terminant. Sans compter qu'on a été très chanceux... »

*MEGADETH sera en spectacle ce soir, au Métropolis.*

## Exposition Van Gogh à Washington

Une importante exposition Van Gogh (1853-1890), réunissant 70 tableaux du peintre néerlandais, se tiendra à partir de la fin de l'année à Washington.

Il s'agira de « la plus grande rétrospective » de l'oeuvre de l'artiste en dehors des Pays-Bas en plus de 25 ans, a précisé la National Gallery of Art, où se tiendra l'exposition.

La manifestation se déroulera du 4 octobre 1998 au 3 janvier 1999, avant d'être présentée au County Museum of Art, de Los Angeles, du 17 janvier au 4 avril 1999. Les tableaux exposés proviendront du

Musée Van Gogh à Amsterdam. Il s'agit d'un « prêt exceptionnel » de ce musée qui abrite la plus grande collection dans le monde des oeuvres de l'artiste, a-t-on précisé à la National Gallery of Art.

Pour la première fois en son Dolby Digital et en version intégrale.



**GUIDE HORAIRES CINÉPLEX ODEON**  
CINÉGUICHET (514) 849-3456

**CINÉ-RABAIS MARDIS ET MERCREDIS 5.00\$ TOUTE LA JOURNÉE**

**MAINTENANT OUVERT QUARTIER LATIN**  
350 rue Emery, coin St-Denis 849-FILM-111

**QUARTIER LATIN** 50 rue Emery, coin St-Denis 849-FILM-111

**AMSTAD (v. française) (13 ans) 12:00 - 3:20 - 6:40 - 10:00**

**LES BOYS (v. française) (13 ans) 11:00 - 12:00 - 12:30 - 1:00 - 1:30 - 2:30 - 3:15 - 3:45 - 4:00 - 5:00 - 6:00 - 6:30 - 7:00 - 7:30 - 8:45 - 9:15 - 9:45 - 10:00 - Couché-tard: Ven., Lun. et Sam.: 11:30 - 12:15 A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS**

**FACTEUR (LE) (v. française) (13 ans) 12:15 - 12:45 - 4:15 - 4:45 - 8:15 - 9:15**

**ALIEN: LA RÉSURRECTION (v. française) (13 ans) 11:15 - 9:45**

**ANASTASIA (v. française) (G) 11:00 - 1:15 - 4:00**

**NE RÉVEILLEZ PAS UNE SOURIS QUI DORT (v. française) (G) 10:40 - 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30**

**L'IDÉALISTE (v. française) (G) 9:50**

**GRAND JEU (LE) (v. française) (G) 10:45 - 1:10 - 3:45 - 7:25 - 9:55**

**Couché-tard: Ven. et Sam.: 12:10**

**PALMES DE M. SCHUTZ (LES) (v. française) (G) 10:50 - 1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:55 / Couché-tard: Ven. et Sam.: 12:05**

**NETTOYAGE À SEC (v. française) (13 ans) 12:15 - 2:45 - 5:00 - 7:20 - 9:50**

**Couché-tard: Ven. et Sam.: 12:00**

**HOMMES D'INFLUENCE (DES) (v. française) / 12:05 - 2:30 - 4:50 - 7:15 - 9:40**

**Couché-tard: Ven. et Sam.: 12:00**

**JACKIE BROWN (v. française) (13 ans) 12:00 - 3:15 - 6:35 - 10:00**

**FRISONS 2 (v. française) (16 ans) A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS: 10:45 - 1:00 - 3:45 - 7:20 - 9:15 - 9:55**

**Exc. 15 Jan. 9:30 - 9:55 / Couché-tard: Ven. et Sam.: 11:40**

**MAMAN, JE M'OCUPE DES MÉCHANTS (v. française) (G) 10:05 - 1:15 - 4:15 - 7:00 / Exc. 15 Jan.: 11:05 - 1:15 - 4:15**

**DESTIN DE WILL HUNTING (LE) (v. française) (13 ans) 12:40 - 3:40 - 6:50 - 9:50**

DU 9 AU 15 JANVIER 1998

**CENTRE-VILLE EST**

**BERRI (PV) 1200, rue St-Denis 849-FILM-112**

**2,50\$ POUR TOUS EN TOUT TEMPS**

**PATROUILLEURS DE L'ESPACE (LES) (v. française) (13 ans) 1:30 - 4:20 - 7:00 - 9:35**

**SEPT ANS AU TIBET (v. française) (G) 2:00 - 8:40 - 9:30**

**BEAN (v. française) (G) 9:40 - 1:30 - 5:30 - 7:30 - 9:40**

**PACTE DU SILENCE (LE) (v. française) (15 ans) 1:45 - 3:30 - 7:15 - 9:15**

**JOUER AVEC LA MORT (v. française) (G) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35**

**CENTRE-VILLE OUEST**

**FAUBOURG (PV) 1818, rue St-Catherine 849-FILM-121**

**AS GOOD AS IT GETS (v. anglaise) (G) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:50**

**BOXER (THE) (v. anglaise) (12 ans) 6:45 - 9:35 Laissez-passer refusés**

**WAG THE DOG (v. anglaise) (13 ans) 9:45 - 5:55 - 7:15 - 9:25**

**JACKIE BROWN (v. anglaise) (13 ans) 12:30 - 3:00 - 6:35 - 9:45**

**CAVENDISH (MILL) (v. anglaise) (13 ans) 12:30 - 3:00 - 6:35 - 9:45**

**HOME ALONE 3 (v. anglaise) (G) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:50**

**POSTMAN (THE) (v. anglaise) (13 ans) 12:30 - 3:00 - 6:35 - 9:45**

**AS GOOD AS IT GETS (v. anglaise) (G) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:50**

**TITANIC (v. anglaise) (13 ans) 12:10 - 2:35 - 5:00 - 9:30**

**AMSTAD (v. anglaise) (13 ans) 12:00 - 3:30 - 6:30 - 9:30**

**BOXER (THE) (v. anglaise) (12 ans) 6:45 - 9:35 Laissez-passer refusés**

**GOOD WILL HUNTING (v. anglaise) (13 ans) 12:10 - 2:35 - 5:00 - 9:30**

**DECONSTRUCTING HARRY (v. anglaise) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:10 - 4:10 - 7:10 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:20**

**TOMORROW NEVER DIES (v. anglaise) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:10 - 4:10 - 7:10 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:20**

**COMPLEXE-DES-JARDINS (v. anglaise) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:10 - 4:10 - 7:10 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:20**

**MARLUS ET JEANETTE (v. française) (G) 2:15 - 4:40 - 7:05 - 9:25**

**SOLEIL (v. française) (G) 2:10 - 4:35 - 7:00 - 9:20**

**FRITZ TRIP (v. française) (G) 2:00 - 4:25 - 6:50 - 9:15**

**CÔTE-DES-NEIGES (v. française) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:10 - 4:10 - 7:10 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:20**

**TOMORROW NEVER DIES (v. française) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:10 - 4:10 - 7:10 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:20**

**JACKIE BROWN (v. anglaise) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:30 - 3:30 - 6:40 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 8:40 - 9:40**

**MOUSEHUNT (v. anglaise) (G) 12:00 - 3:25 - 6:50 - 9:45**

**SCREAM 2 (v. anglaise) (16 ans) 9:00**

**ÉGYPTIEN (PV) 1355, rue Peel 849-FILM-125**

**GOOD WILL HUNTING (v. anglaise) (13 ans) 12:10 - 2:35 - 5:00 - 9:30**

**FULL MONTY (THE) (v. anglaise) (G) 2:00 - 5:30 - 7:30 - 9:30**

**DECONSTRUCTING HARRY (v. anglaise) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 4:00 - 9:15**

**ATWATER (PV) 1818, rue St-Catherine 849-FILM-121**

**FRISONS 2 (v. française) (16 ans) 9:00**

**HOMME ALONE 3 (v. anglaise) (G) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:50**

**SCREAM 2 (v. anglaise) (16 ans) 9:00**

**ALIEN: LA RÉSURRECTION (v. anglaise) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 5:00 - 7:00 - 9:00**

**ANASTASIA (v. anglaise) (G) 1:15 - 3:15 - 5:15**

**FOR RICHER OR POORER (v. anglaise) (G) 1:15 - 3:15 - 5:15**

**CENTRE-VILLE OUEST (SUITE)**

**AMSTAD (v. française) (13 ans) 12:00 - 3:20 - 6:40 - 10:00**

**LES BOYS (v. française) (13 ans) 11:00 - 12:00 - 12:30 - 1:00 - 1:30 - 2:30 - 3:15 - 3:45 - 4:00 - 5:00 - 6:00 - 6:30 - 7:00 - 7:30 - 8:45 - 9:15 - 9:45 - 10:00 - Couché-tard: Ven., Lun. et Sam.: 11:30 - 12:15 A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS**

**FACTEUR (LE) (v. française) (13 ans) 12:15 - 12:45 - 4:15 - 4:45 - 8:15 - 9:15**

**ALIEN: LA RÉSURRECTION (v. française) (13 ans) 11:15 - 9:45**

**ANASTASIA (v. française) (G) 11:00 - 1:15 - 4:00**

**NE RÉVEILLEZ PAS UNE SOURIS QUI DORT (v. française) (G) 10:40 - 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30**

**L'IDÉALISTE (v. française) (G) 9:50**

**GRAND JEU (LE) (v. française) (G) 10:45 - 1:10 - 3:45 - 7:25 - 9:55**

**Couché-tard: Ven. et Sam.: 12:10**

**PALMES DE M. SCHUTZ (LES) (v. française) (G) 10:50 - 1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:55 / Couché-tard: Ven. et Sam.: 12:05**

**NETTOYAGE À SEC (v. française) (13 ans) 12:15 - 2:45 - 5:00 - 7:20 - 9:50**

**Couché-tard: Ven. et Sam.: 12:00**

**HOMMES D'INFLUENCE (DES) (v. française) / 12:05 - 2:30 - 4:50 - 7:15 - 9:40**

**Couché-tard: Ven. et Sam.: 12:00**

**JACKIE BROWN (v. française) (13 ans) 12:00 - 3:15 - 6:35 - 10:00**

**FRISONS 2 (v. française) (16 ans) A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS: 10:45 - 1:00 - 3:45 - 7:20 - 9:15 - 9:55**

**Exc. 15 Jan. 9:30 - 9:55 / Couché-tard: Ven. et Sam.: 11:40**

**MAMAN, JE M'OCUPE DES MÉCHANTS (v. française) (G) 10:05 - 1:15 - 4:15 - 7:00 / Exc. 15 Jan.: 11:05 - 1:15 - 4:15**

**DESTIN DE WILL HUNTING (LE) (v. française) (13 ans) 12:40 - 3:40 - 6:50 - 9:50**

**CENTRE-VILLE OUEST (SUITE)**

**AMSTAD (v. française) (13 ans) 12:00 - 3:20 - 6:40 - 10:00**

**LES BOYS (v. française) (13 ans) 11:00 - 12:00 - 12:30 - 1:00 - 1:30 - 2:30 - 3:15 - 3:45 - 4:00 - 5:00 - 6:00 - 6:30 - 7:00 - 7:30 - 8:45 - 9:15 - 9:45 - 10:00 - Couché-tard: Ven., Lun. et Sam.: 11:30 - 12:15 A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS**

**FACTEUR (LE) (v. française) (13 ans) 12:15 - 12:45 - 4:15 - 4:45 - 8:15 - 9:15**

**ALIEN: LA RÉSURRECTION (v. française) (13 ans) 11:15 - 9:45**

**ANASTASIA (v. française) (G) 11:00 - 1:15 - 4:00**

**NE RÉVEILLEZ PAS UNE SOURIS QUI DORT (v. française) (G) 10:40 - 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30**

**L'IDÉALISTE (v. française) (G) 9:50**

**GRAND JEU (LE) (v. française) (G) 10:45 - 1:10 - 3:45 - 7:25 - 9:55**

**Couché-tard: Ven. et Sam.: 12:10**

**PALMES DE M. SCHUTZ (LES) (v. française) (G) 10:50 - 1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:55 / Couché-tard: Ven. et Sam.: 12:05**

**NETTOYAGE À SEC (v. française) (13 ans) 12:15 - 2:45 - 5:00 - 7:20 - 9:50**

**Couché-tard: Ven. et Sam.: 12:00**

**HOMMES D'INFLUENCE (DES) (v. française) / 12:05 - 2:30 - 4:50 - 7:15 - 9:40**

**Couché-tard: Ven. et Sam.: 12:00**

**JACKIE BROWN (v. française) (13 ans) 12:00 - 3:15 - 6:35 - 10:00**

**FRISONS 2 (v. française) (16 ans) A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS: 10:45 - 1:00 - 3:45 - 7:20 - 9:15 - 9:55**

**Exc. 15 Jan. 9:30 - 9:55 / Couché-tard: Ven. et Sam.: 11:40**

**MAMAN, JE M'OCUPE DES MÉCHANTS (v. française) (G) 10:05 - 1:15 - 4:15 - 7:00 / Exc. 15 Jan.: 11:05 - 1:15 - 4:15**

**DESTIN DE WILL HUNTING (LE) (v. française) (13 ans) 12:40 - 3:40 - 6:50 - 9:50**

**LONG PASSE À L'ACTION!**

**FIRESTORM**

**À L'AFFICHE!**

**LES CINÉMAS**

**FAMOUS PLAYERS**

**5.00 EN MATINÉE REP. AVANT 18H00**

**5.00 La Fièvre du Mardi**

**Aussi le mercredi à 5,00\$ aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.8 GREENFIELD PARK**

**HORAIRES DU 11 au 15 JANV. '98**

**PARISIN** 480, rue St-Catherine O 866-3856

**LA PETITE SIRENE (G) 12:05**

**PLAXMOL (G) 12:15 - 2:20 - 4:25 - 7:00 - 9:00**

**LE LOUP-GAROU DE PARIS (13+) 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:20**

**MATUSALEM II: LE DERNIER DES BEAUCHESNES (G) 12:20 - 1:00 - 3:30**

**TITANIC V.F. (G) 12:00 - 12:30 - 4:00 - 6:30 - 8:00 - 9:30**

**DEMAIN NE MEURT JAMAIS (13+) 1:30 - 1:55 - 6:45 - 7:20 - 9:15 - 9:45**

**F.P.8 GREENFIELD PARK** 5000, boul. Taschereau 672-2229

**PLAXMOL (G) dim 12:20 2:30 4:40 6:45 lun-jeu 6:45**

**LE LOUP-GAROU DE PARIS (13+) dim 12:00 12:25 2:30 4:30 6:30 lun-jeu 7:05 9:10**

**MOUSEHUNT (G) dim 12:20 2:45 5:00 7:05 9:10 lun-jeu 7:05 9:10**

**MATUSALEM II: LE DERNIER DES BEAUCHESNES (G) dim 12:20 2:30 4:35**

**TITANIC (G) dim 12:00 12:30 4:00 6:30 lun-jeu 8:00**

**TITANIC V.F. (G) dim 12:00 12:30 4:00 6:30 8:00 lun-jeu 8:30 9:00**

**TOMORROW NEVER DIES (13+) dim 1:30 4:15 7:20 10:05 lun-jeu 7:20 10:05**

**DEMAIN NE MEURT JAMAIS (13+) dim 1:30 4:15 7:20 10:05 lun-jeu 7:20 10:05**

**POSTMAN (13+) 8:45**

**CENTRE LAVAL** 1600, boul. Le Corbusier 688-7776

**FLUBBER (G) dim 12:35 2:35 4:35 7:05 lun-jeu 7:05 9:05**

**PLAXMOL (G) dim 12:20 2:30 4:30 6:30 lun-jeu 7:05 9:10**

**MR. MAGOO (G) dim mar 12:30 4:30 6:30 8:30 lun-jeu 7:05 9:10**

**LE LOUP-GAROU DE PARIS (13+) dim 1:30 4:00 6:30 9:00 lun-jeu 7:05 9:10**

**MOUSEHUNT (G) dim 12:10 2:25 4:45 7:10 9:35 lun-jeu 7:10 9:35**

**MATUSALEM II: LE DERNIER DES BEAUCHESNES (G) dim mar 12:30 2:30 4:30 6:30 lun-jeu 7:05 9:10**

**TITANIC (G) dim 12:00 12:30 4:00 6:30 lun-jeu 8:00 9:30**

**TITANIC V.F. (G) dim mar 12:00 12:30 4:00 6:30 8:00 9:45 lun-jeu 8:00 9:45**

**TOMORROW NEVER DIES (13+) dim mar 1:30 4:20 7:05 9:30 lun-jeu 7:05 9:30**

**DEMAIN NE MEURT JAMAIS (13+) dim 1:45 4:20 7:05 9:35 lun-jeu 7:20 9:55**

**POSTMAN (13+) 9:00**

**VERSAILLES** Place Versailles 353-7880

**LA PETITE SIRENE (G) 12:10**

**PLAXMOL (G) dim mar 11:50 2:00 4:00 7:05 lun-jeu 7:05**

**LE LOUP-GAROU DE PARIS (13+) dim mar 12:10 4:45**

**MATUSALEM II: LE DERNIER DES BEAUCHESNES (G) dim mar 12:20 2:35**

**TITANIC (G) dim 12:30 4:30 6:30 8:30 lun-jeu 8:25**

**TITANIC V.F. (G) dim 12:00 12:30 4:00 6:30 8:00 9:45 lun-jeu 8:00 9:45**

**DEMAIN NE MEURT JAMAIS (13+) dim 1:45 4:20 7:05 9:35 lun-jeu 7:20 9:55**

**TOMORROW NEVER DIES (13+) dim mar 1:30 4:15 7:20 10:15 lun-jeu 7:30 9:10 10:15**

**POSTMAN (13+) dim mar 12:15 4:15 7:15 lun-jeu 8:15**

**LES CINÉMAS**

**FAMOUS PLAYERS**

**5.00 EN MATINÉE REP. AVANT 18H00**

**5.00 La Fièvre du Mardi**

**Aussi le mercredi à 5,00\$ aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.8 GREENFIELD PARK**

**HORAIRES DU 11 au 15 JANV. '98**

**PARISIN** 480, rue St-Catherine O 866-3856

**LA PETITE SIRENE (G) 12:05**

**PLAXMOL (G) 12:15 - 2:20 - 4:25 - 7:00 - 9:00**

**LE LOUP-GAROU DE PARIS (13+) 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:20**

**MATUSALEM II: LE DERNIER DES BEAUCHESNES (G) 12:20 - 1:00 - 3:30**

**TITANIC V.F. (G) 12:00 - 12:30 - 4:00 - 6:30 - 8:00 - 9:30**

**DEMAIN NE MEURT JAMAIS (13+) 1:30 - 1:55 - 6:45 - 7:20 - 9:15 - 9:45**

**F.P.8 GREENFIELD PARK** 5000, boul. Taschereau 672-2229

**PLAXMOL (G) dim 12:20 2:30 4:40 6:45 lun-jeu 6:45**

**LE LOUP-GAROU DE PARIS (13+) dim 12:00 12:25 2:30 4:30 6:30 lun-jeu 7:05 9:10**

**MOUSEHUNT (G) dim 12:20 2:45 5:00 7:05 9:10 lun-jeu 7:05 9:10**

**MATUSALEM II: LE DERNIER DES BEAUCHESNES (G) dim 12:20 2:30 4:35**

**TITANIC (G) dim 12:00 12:30 4:00 6:30 lun-jeu 8:00**

**TITANIC V.F. (G) dim 12:00 12:30 4:00 6:30 8:00 lun-jeu 8:30 9:00**

**TOMORROW NEVER DIES (13+) dim 1:30 4:15 7:20 10:05 lun-jeu 7:20 10:05**

**DEMAIN NE MEURT JAMAIS (13+) dim 1:30 4:15 7:20 10:05 lun-jeu 7:20 10:05**

**POSTMAN (13+) 8:45**

**CENTRE LAVAL** 1600, boul. Le Corbusier 688-7776

**FLUBBER (G) dim 12:35 2:35 4:35 7:05 lun-jeu 7:05 9:05**

**PLAXMOL (G) dim 12:20 2:30 4:30 6:30 lun-jeu 7:05 9:10**

**MR. MAGOO (G) dim mar 12:30 4:30 6:30 8:30 lun-jeu 7:05 9:10**

**LE LOUP-GAROU DE PARIS (13+) dim 1:30 4:00 6:30 9:00 lun-jeu 7:05 9:10**

**MOUSEHUNT (G) dim 12:10 2:25 4:45 7:10 9:35 lun-jeu 7:10 9:35**

**MATUSALEM II: LE DERNIER DES BEAUCHESNES (G) dim mar 12:30 2:30 4:30 6:30 lun-jeu 7:05 9:10**

**TITANIC (G) dim 12:00 12:30 4:00 6:30 lun-jeu 8:00 9:30**

**TITANIC V.F. (G) dim mar 12:00 12:30 4:00 6:30 8:00 9:45 lun-jeu 8:00 9:45**

**TOMORROW NEVER DIES (13+) dim mar 1:30 4:20 7:05 9:30 lun-jeu 7:05 9:30**

**DEMAIN NE MEURT JAMAIS (13+) dim 1:45 4:20 7:05 9:35 lun-jeu 7:20 9:55**

**POSTMAN (13+) 9:00**

**VERSAILLES** Place Versailles 353-7880

**LA PETITE SIRENE (G) 12:10**

**PLAXMOL (G) dim mar 11:50 2:00 4:00 7:05 lun-jeu 7:05**

**LE LOUP-GAROU DE PARIS (13+) dim mar 12:10 4:45**

**MATUSALEM II: LE DERNIER DES BEAUCHESNES (G) dim mar 12:20 2:35**

**TITANIC (G) dim 12:30 4:30 6:30 8:30 lun-jeu 8:25**

**TITANIC V.F. (G) dim 12:00 12:30 4:00 6:30 8:00 9:45 lun-jeu 8:00 9:45**

**DEMAIN NE MEURT JAMAIS (13+) dim 1:45 4:20 7:05 9:35 lun-jeu 7:20 9:55**

**TOMORROW NEVER DIES (13+) dim mar 1:30 4:15 7:20 10:15 lun-jeu 7:30 9:10 10:15**

**POSTMAN (13+) dim mar 12:15 4:15 7:15 lun-jeu 8:15**

**SON DIGITAL**



# **TEMPÊTE DE VERGLAS MESSAGE IMPORTANT À TOUS NOS ASSURÉS**

**AXA ASSURANCES, AXA BORÉAL ASSURANCES  
et leurs courtiers**

**ont établi 10 centres d'urgence sinistres  
afin d'accélérer le processus d'indemnisation  
de leurs assurés qui ont subi des sinistres  
en raison de la tempête de verglas.**

**Si vous ne pouvez joindre votre courtier,  
communiquez dès aujourd'hui  
avec notre escouade indemnisation  
aux numéros suivants :**

**392-6000 ou 282-1914  
1 800 361-4330 ou 1 800 361-1594**

**AXA ASSURANCES, AXA BORÉAL ASSURANCES  
ET LEURS COURTIERES :  
DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE !**

SPECTACLES

Salles de répertoire

**AND LIFE GOES ON**  
Cinéma du Parc (2) : 16 h 45, 21 h 15.

**ANGEL BABY**  
Cinéma du Parc (1) : 21 h 30.

**BLADE RUNNER**  
Cinéma du Parc (2) : 18 h 45, 21 h 15.

**BLOOD RECORDS (THE)**  
- WRITTEN AND ANNOTATED  
Cinéma du Parc (2) : 18 h 45 et 20 h 45.

**DOULOS (LE)**  
Cinéma du Parc (2) : 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.

**GRIERSON**  
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.

**INDÉPENDANTS CANADIENS (LES), PROGRAMME 1**  
Cinéma du Parc (2) : 19 h.

**KAMA SUTRA**  
Cinéma du Parc (1) : 14 h 30.

**KOYAANASQATSI**  
Cinéma du Parc (3) : 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.

**MANNEKEN PIS**  
Cinéma du Parc (2) : 15 h, 19 h.

**SAINT CLARA**  
Cinéma Parallèle : 19 h, 21 h.

**SWEET HEREAFTER (THE 2/3)**  
Cinéma du Parc (1) : 16 h 45.

**THOUSAND ACRES (A)**  
Cinéma du Parc (1) : 19 h 15.

**IMAX**  
IMAX - Vieux-Port  
Programme double :  
PLAISIRS DE LA MER,

**LA SCIENCE DU DIVERTISSEMENT**  
- AMAZONE :  
12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 19 h 15 (version française) ;  
10 h 15 (version anglaise)  
Programme simple :  
AMAZONE :  
18 h 15 (version française)  
Programme double et spectacle laser Le Rêve :  
PLAISIRS DE LA MER,  
LA SCIENCE DU DIVERTISSEMENT  
et AMAZONE  
et le spectacle laser :  
21 h 15 (version anglaise)

**IMAX LES AILES (Mail Champlain, 2153, Boul. Lapinière, Brossard)**  
TITANICA :  
14 h, 16 h, 19 h, 21 h.  
L5, CITÉ DE L'ESPACE :  
13 h, 20 h.  
UN PARADIS SOUS LA MER :  
15 h.

**Théâtre**  
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI  
(3900, St-Denis)  
Ogre, de Larry Tremblay. Mise en scène de Martine Beaulieu. Avec Carl Béchard : 20 h.  
ESPACE LIBRE (1945, Fullum)  
Lumière, de Sylvie Morissette et Jean-Pierre Ronfard. Avec Micheline Dahlander : 20 h 30.  
THÉÂTRE LA LICORNE  
(4559, Papineau)  
Les rues de l'Alligator, de Abia Farhoud. Mise en scène de Fernand Rainville. Avec Nicole Leblanc, Geneviève Lavigne, Maude Guérin, Louise

Latraverse, Marc Legault, Pierre Limoges, Widemir Normil, Danièle Panneton, Claude Prigent et Robert Vézina.  
Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.

**THÉÂTRE LA CHAPELLE**  
(3700, St-Dominique)  
Un Paysage/Eine Landschaft/A Landscape, de Heiner Müller : 20 h 30.

**Pour Enfants**  
THÉÂTRE DE L'ESQUISSE  
(1650, Marie-Anne E.)  
L'Histoire d'un pantin, d'après Les Aventures de Pinocchio, de Carlo Collodi. Sam., 14 h. (des 5 ans)

**Variétés**  
CABARET DU CASINO DE MONTRÉAL  
Calor Cubano (revue musicale de Cuba) : 20 h.  
CAFÉ CAMPUS  
(57, Prince-Arthur E.)  
Robert Lockwood JR. : 20 h 30.  
L'ARTOTHÈQUE  
(5720, St-André)  
Place aux poètes avec France Bonneau, Pierre Gélinas et Martin Morency : 20 h 30.  
LES BEAUX ESPRITS  
(2073, St-Denis)  
Le Canuel Band et ses invités : 21 h.  
P'TIT BAR (3451, St-Denis)  
Philippe Lanoux : 21 h 30.  
BISTRO À JOJO (1627, St-Denis)  
Dooze Blues : 22 h.  
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS  
(4530, Papineau)  
Les Rock'N Rollers : 20 h.  
BALATTOU (4372, St-Laurent)  
Ogédé : 22 h.

EN BREF

Pierre Boulat meurt à 73 ans

Le photographe français Pierre Boulat, qui collabora 23 ans avec le magazine américain Life, est décédé à l'âge de 73 ans. Pierre Boulat, qui fut également l'un des premiers à photographier les créations d'Yves Saint-Laurent, avait réalisé des reportages dans le monde entier, couvrant notamment la guerre d'Algérie entre 1955 et 1958. Devenu indépendant en 1973, Pierre Boulat avait ensuite collaboré au National Geographic et à Paris Match. Il a raconté ses Années Life dans un ouvrage paru en 1992. Cette même année, le festival Visa pour l'image de Perpignan lui avait rendu hommage.

Spielberg et Chrichton accusés

Un procès vient de commencer dans lequel un réalisateur accuse de plagiat le producteur Steven Spielberg et l'auteur Michael Chrichton. D'après les avocats de Stephen Kessler, le propos du film Twister ressemble trop à son propre scénario Catch the Wind, notamment par l'idée d'équipes concurrentes de chasseurs de tornades. Le plaignant fait aussi valoir qu'il avait soumis, des années avant la production et le lancement de Twister, son scénario à des agences qui représentent les intimés.

Pour ceux qui ont le cœur à l'ouvrage!

**Au des Laurentides**

HÔTEL Manoir Saint-Sauveur

Forfait réunion A partir de **60\$** par personne en occ. double

- Hébergement
- Salon de réunion
- Un\*, deux ou trois repas
- 2 services de café
- Équipement audio-visuel de base
- Stationnement intérieur
- Frais de service

1 800 361-0505  
www.qbc.clic.net/main/vic/mss.html

**GA**

**GROUPE GÉNÉRAL ACCIDENT (CANADA) LTÉE**

INCLUANT  
GÉNÉRAL ACCIDENT, COMPAGNIE D'ASSURANCE  
COMPAGNIE D'ASSURANCE TRADERS GÉNÉRALE  
CANADIENNE GÉNÉRALE COMPAGNIE D'ASSURANCE  
L'EXCLUSIVE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES  
COMPAGNIE D'ASSURANCE SCOTTISH & YORK LTÉE

**\*\*MESSAGE IMPORTANT À TOUS NOS ASSURÉS\*\***

**POUR BIEN PROTÉGER VOS BIENS DURANT CETTE PANNE DE COURANT :**

- Fermer l'entrée d'eau et vidanger les tuyaux;
- Verser de l'antigel dans toutes les installations sanitaires;
- Autant que possible, débrancher les appareils électriques pour prévenir tout dommage lorsque le courant sera rétabli;
- Protéger vos lieux et si possible, les visiter quotidiennement.

**POUR RAPPORTER UN SINISTRE :**

- Communiquer en premier lieu avec votre courtier d'assurance, ou
- Communiquer avec votre assureur, selon ce qui suit : **1 (514) 399-1200**  
GÉNÉRAL ACCIDENT, COMPAGNIE D'ASSURANCE  
COMPAGNIE D'ASSURANCE TRADERS GÉNÉRALE  
CANADIENNE GÉNÉRALE COMPAGNIE D'ASSURANCE  
L'EXCLUSIVE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES **1 (514) 282-7159**  
COMPAGNIE D'ASSURANCE SCOTTISH & YORK LTÉE
- ou
- Communiquer avec l'Assistance - Sinistres G.A. 24 h **1 800 590-5003**

Nous sommes conscients des besoins urgents de notre clientèle et afin de mieux vous servir, nous avons prolongé nos heures d'affaires.

**du 31 janvier La fête des Neiges au 15 février 1998**

**A vos pelles, prêts! sculptez!**

Sculpteurs amateurs

vous invite à participer, seul ou en équipe, au concours populaire de sculptures sur neige

Les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février à l'île Sainte-Hélène

**À gagner:**

- 1<sup>er</sup> prix **1500\$**
- 2<sup>e</sup> prix **1000\$**
- 3<sup>e</sup> prix **500\$**

Formez votre équipe et inscrivez-vous dès maintenant!

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Capitaine de l'équipe \_\_\_\_\_  
Tél. (rés.) : \_\_\_\_\_ Tél. (bur.) : \_\_\_\_\_  
Nombre d'équipiers \_\_\_\_\_ Adultes \_\_\_\_\_ Enfants \_\_\_\_\_

Remplissez le coupon de participation et retournez-le avant le 20 janvier à l'adresse suivante:  
Concours populaire de sculptures sur neige, Société du parc des Îles, Île Notre-Dame, Montréal (Québec) H3C 1A9

Aucune inscription sur place. Règlement du concours disponible à la Société du parc des Îles. Les fac-similés à la main sont acceptés.

Parc des Îles de Montréal  
Attractions Canada  
TOS

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

**18:00 TV5 - Paris Lumières**  
Ça va vous changer de Montréal Noireur.

**19:00 35 - La Fin du monde...**  
Isabelle Péladau, fille du défunt magnat de la presse, est l'invitée de Marc Labrèche.

**19:00 MMAX - Les Immortels de l'Olympia**  
Un spectacle d'Yves Montand à l'Olympia, une des rares émissions qui ne devrait pas disparaître pour faire place à l'information.

**19:30 TV5 - Envoyé spécial**  
Le commerce du sexe, notamment au Népal, au Brésil et en Roumanie.

**20:00 10 - Colombo**  
Un épisode différent des autres puisque les téléspectateurs ne sauront pas dès le début qui est le meurtrier. Faudra attendre jusqu'à la fin.

**23:00 TV5 - Le Cercle des arts**  
Je manie les mots, parmi les romanciers invités, Frédéric Dard, le père de San Antonio, qui manie le mot avec génie.



Yves Montand

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
2 9 13	Ce soir		Virginie	Maman chérie	Le Volcan tranquille		Enjeux		Le Téléjournal	Le Point (22-27)	Nouvelles du sport	Cinéma (23-20)	2 9 13
4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / A. Ducharme	La Poule aux oeufs d'or	Colette / Valérie Valois	Cinéma / COLUMBO CHANGE DE PEAU (5) avec Peter Falk, Ed Begley Jr.				Le TVA	Épopée en Amérique		Le TVA Sports / Loteries (23-52)	4 8 t 7 10
15 17 24 45	La Maison de Quimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct		Exploration		Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin			Québec plein écran	Montagne		15 17 24 45
16 30 35	Presse-citron	Flash	La fin du monde est à 7 heures	Hockey / Canadiens - Flyers					Le Grand Journal	Sports Plus	Pub		16 30 35
12 18	Pulse		E.T.	The Nanny	Spin City	Murphy Brown	The Drew Carey Show	Working Ellen	Law and Order	CTV News	Pulse/Sports		12 18
6 22	News	ABC News	Frasier	Grace Under...	Spin City	Dharma & Greg	Drew Carey	Ellen	Primetime Live	News / MASH	Nightline (23-35)		6 22
3 5	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	All Star TV Censored Mega...	3rd Rock...	Working		Dateline NBC		Tonight (23-35)		3 5
33 57	News	Nightly Business	Points North		A Science Odyssey (4/5)				Cinéma / GIANT (3) avec Elizabeth Taylor, Rock Hudson				33 57
12	ITN News	Nightly Business	News		Osteoporosis: The Silent Disease	Osteoporosis	Mastering...		The Secret Mecca	Fools & Horses	Charlie Rose		12
A & E	...pas sorcier	Voit	Panorama		Déclit	A l'aube...	Cinéma / LE CURÉ DU VILLAGE (4) avec Ovide Légaré, Paul Gauthier		Panorama				A & E
BRAVO	Northern Exposure	Law and Order			Biography / Woodrow Wilson	American Justice / Kidnapped	Foot Soldier / The Greeks		Law and Order				BRAVO
CANAL D	Hugh Fraser Quintet	Bravo! Videos	Tango		News... (20:05)	Cinéma / TRIBUTE (4) avec Jack Lemmon, Robby Benson (20-45)			Star Trek		N.Y.P.D. Blue		CANAL D
DISC.	Animalier / Le Guerrier des forêts	Le Goût du monde / Japon			20e Siècle / Accusés à tort	Le Corps: Journal / Parkinson			Star Trek		Cinéma / LES COPAINS... (5)		DISC.
FOX	...Last Frontier	Movie Magic	@ discovery.ca		Mission: Earth	Danger, Sea	Wings of the Red Star		Battlefields		@ discovery.ca		FOX
GLOBAL	Fresh Prince	Cheers	Cops	Real TV	Beverly Hills, 90210		Party of Five		Hard Copy	Inside Edition	The Keenen Ivory Wayans Show		GLOBAL
MP	Global Tonight	First Nat. News	Simpsons	Chris Cross					Chicago Hope	Sportsline	News		MP
MMAX	Les Bombes	Le Mix	Les Aventures du grand Talbot		Musique vidéo								MMAX
NW	MusiMax Collection (14:00)		Les Immortels / Enrico Macias						MusiMax Collection		Les Immortels / Enrico Macias		NW
RDI	World News	Business News	Anne Pietrie's Talk TV		The Lead	Venture	The National	Pamela Wallin		World News	Business News		RDI
RDS	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir		Grands Reportages		Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlant. / Ontario	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest		RDS
TELETOON	Esprit... (17:30)	Sports 30 Mag	Challenge de quilles		Challenge de billard du Casino, Hull		Rodger, Rodger		Sports 30 Mag		Motoneige		TELETOON
TLC	Crypte show	Sacrés Dragons	Bêtes à craquer	Capitaine Star	Splat!	Le Zinzin...	Les Simpson	Dragon sauvage	Wild.C.A.T.s	Highlander	Les Simpson	Arsène Lupin	TLC
TSN	The Renovation Guide		Bob Vila's Home Again		Ultrascience	Seatek	Gainesville		Skyscrapers		Ultrascience	Seatek	TSN
TV5	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	Pins Bowling					Legends of Figure Skating		Sportsdesk		TV5
VIE	Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	Envoyé spécial			À bon entendeur	Savoir plus santé	Journal belge		Le Cercle des métiers		VIE
YTV	Croque la vie		Solo		Diagnostic / Trauma I	Victoire	Guérir...	Santé et Société		Allô docteur			YTV
	Charlie Brown	Mummies Alive	Dunk Street	Reboot	Beasties	Are You Afraid	Breaker High	'Must Be Mad!'	Catwalk		Tarzan	Dave Osborne	
CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - MMAX = MUSIMAX - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - TLC = THE LEARNING CANAL - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

# No



*Série F*



*Ranger*



*Windstar*



*Aerostar*



*Villager*



*Econoline*



*F-800*



*Explorer*



*Expedition*



*Lincoln Navigator*

**Pour une deuxième année de suite,** nous avons vendu plus de camions au Canada que tout autre constructeur.\* « Merci » du fond du cœur à tous nos clients et à tous nos concessionnaires Ford et Lincoln Mercury pour leur appui constant.



**DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN**

\*D'après les données publiées des constructeurs.

Pour plus de précisions,  
composez le 1 800 561-FORD ou  
visitez notre site Web @ [www.ford.ca](http://www.ford.ca).